



Association déclarée N° W912009413,

75, avenue Carnot - Corbeil Essonnes

courriel :

[conseilcitoyencorbeilessonnes@o3ce.org](mailto:conseilcitoyencorbeilessonnes@o3ce.org)

## Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes (A3CE)

Corbeil-Essonnes, le 4 novembre 2020

Objet : dangerosité de l'axe rive droite de la Seine à Corbeil-Essonnes

Monsieur le maire de Corbeil-Essonnes,

Monsieur le président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne  
Sénart,

Monsieur le président du Conseil départemental de l'Essonne,

L'axe rive droite de la Seine, depuis Draveil, Soisy sur Seine, Etiolles, Corbeil-Essonnes, St Pierre du Perray, Saintry, vers Melun, dans sa zone urbaine et en grande partie en QPV Rive Droite-Centre Ancien regroupe toutes les caractéristiques d'une zone dangereuse : voie étroite, trottoirs très étroits voire impraticables, circulation automobile de plus de 10000 véhicules jours, poids lourds, absence de circulation douce protégée, mixte d'habitations individuelles et collectives ; permis de construire qui continuent à être délivrés au raz de la voie, industrie, centre de loisirs pour jeunes et maison de quartier, école proche, accès au parc Darblay non aménagé, un carrefour giratoire place Saint Léonard saturé et lieu de passage obligé avec grave accident de personnes.

Que ce soit lors des conseils de quartier ou lors des diagnostics en marchant effectués dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, les habitants et le Conseil Citoyen ont décidé de vous demander de définir un plan d'action en commun, les responsabilités sur cet axe sont multiples et partagées.

Le conseil citoyen vous demande expressément de traiter cette situation avant que des accidents de personnes graves ne se renouvellent.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous assurons par avance de notre collaboration et de notre souhait de participer au comité de pilotage de ce projet.

Avec nos salutations distinguées, pour le Conseil Citoyen, sa représentante et présidente,

Mounira Djerar

Pj : Avis du Conseil Citoyen lors du diagnostic du 29 octobre 2020

Mail du Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes au coordonnateur GUSP de la commune de Corbeil-Essonnes

Bonjour Stephane,

je te prie de trouver ci-dessous les observations du Conseil Citoyen lors du diagnostic en marchant Rive Droite / Centre Ancien du 29 octobre 2020.

- Un regret, que le quartier de la rive-droite ne soit pas traité dans sa totalité, les problèmes existent tant en Amont du Pont Patton qu'en Aval. Le quai de la pêcherie mériterait un traitement à lui seul, notamment en matière de stationnement, voitures stationnées à demeure, et habitat insalubre. Côté Aval, de nombreuses incivilités Rue Waldeck Rousseau, de personnes résidant dans l'ancien centre pour personnes handicapées du Petit Tremblay et des immeubles aux alentours. A observer de nombreuses parties de mécaniques dans les impasses côté Seine avec vidange de véhicules directement au sol.
- Trafic automobile : selon les sources DDE, L'Axe routier, Quai Maurice Riquier, Quai de la Pêcherie, Place St Leonard, Rue du 14 juillet, Rue Waldeck Rousseau supporte un fort trafic de véhicules supérieur à 10.000 jours.
- La limitation de vitesse à 30 km/h semblerait s'imposer sur l'ensemble de cet axe, et non seulement comme c'est le cas actuellement sur le segment rue Waldeck Rousseau. Nous avons demandé à de nombreuses reprises lors de réunions de quartier organisées à l'initiative de la précédente dépassée. Ils sont en place à St Germain les Corbeil, et fonctionnent.
- Place St Leonard présence d'un panneau publicitaire côté terre plain fleuriste gênant la visibilité des piétons pour les automobilistes descendant la côte St Germain  
Les trottoirs bordant ces rues sont particulièrement étroits, notamment Quai de la Pêcherie, rue du 14 Juillet. Ils sont empruntés matin et soir par des mamans avec souvent des poussettes et des jeunes enfants. Nombreux sont les conducteurs refusant l'arrêt aux passages piétons et les camions frôlant les têtes des piétons avec leurs rétroviseurs. Les poids lourds circulent sur cet axe sans qu' à la connaissance des habitants du quartier il n'y ait eu un seul contrôle sur l'interdiction de transit (voir photo)
- Stationnement : plus de vingt voitures ventouses stationnées rue de Soisy, rue du 14 juillet, une tout particulièrement sur le passage piéton face à l'espace Rive-Droite. Il avait été évoqué lors d'un parcours précédent l'utilisation possible le soir sous condition d'un parking dont l'entrée se situe face à la sortie de l'entreprise Toupret, ce qui permettrait aux « abonnés » l'utilisation le soir de cet espace libéré le jour.
- Décharges sauvages : traitement spécifique à appliquer aux déchets sauvages déposés à tout moment. Un affichage permanent sur les panneaux villes semblerait indispensable avec contact auprès de chaque résidence, notamment, les immeubles Pachot, et les résidences rue de la Poterie avec le concours indispensable des bailleurs. Le bac destiné aux textiles situé à gauche de l'entrée du Parking St Leonard est très souvent vidé sur le trottoir par les gens du voyage. Le point de collecte place Jarry ainsi que le point de collecte à la droite de sortie du pont Patton rive gauche débordent régulièrement les jours de marché et sont très utilisés par les commerces locaux. Si nous avons noté la présence fréquente de masques abandonnés sur le sol, nous notons aussi que la propreté des rues et trottoirs est en amélioration.
- Incivilités : le square du barillet est utilisé le matin et le soir comme un crottoir à chiens. L'espace canisette aménagé dans un angle du square n'est pas ou peu utilisé.
- Hygiène : présence de rongeurs dans les sous-sols et vides sanitaires rue de la poterie. Contact nécessaire avec le bailleur pour traiter cette question, alors même que les immeubles

concernés sont en phase finale d'une belle rénovation. Les rongeurs se nourrissent de tous les déchets abandonnés sur la voie publique et autour des bacs poubelles.  
Un abri containers serait des plus utiles Place St Leonard côté pharmacie. L'absence du bailleur lors de ce diagnostic est regrettable.

#### **En conclusion :**

- **Un projet d'urbanisme s'impose le long de la voie du 14 juillet, très fréquentée, trottoirs dangereux et impraticables sur une partie, cheminement vers le parc Darblay inexistant. L'autorisation de construction récente d'un immeuble sur un parc au raz de la voie est incompréhensible, alors que plusieurs immeubles anciens sont dans un état général considérablement dégradé ou même complètement à l'abandon. Le Conseil Citoyen participe régulièrement aux diagnostics en marchant depuis mai 2016 (en pièce jointe). Nous notons que si certains points ont pu être traités au niveau local, la situation de ce quartier, en particulier sur les aspects sécuritaires et aux responsabilités multiples, est inacceptable. Nous sollicitons le maire de Corbeil-Essonnes, le président du Conseil Départemental et le président de l'Agglomération Grand Paris Sud afin de définir une stratégie sur ce quartier.**



Conseil citoyen de Corbeil-Essonnes

rédigé par Jean-Marie Siramy, membre Rive Droite/Centre Ancien & Pierre Michel, secrétaire.